

# CONSEIL SUPERIEUR DE LA MARINE MARCHANDE

Séance plénière du 13 octobre 2016  
244 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Salle 6017

## **ORDRE DU JOUR rectificatif**

**1- 10h /10h10 :** Approbation du compte-rendu de la séance plénière du 15 septembre 2016.

**2- 10h10/10h30 :** Adoption de l'avis motivé du Conseil relatif au projet de décret pris pour l'application de l'article L114-2 du Code de la Sécurité intérieure, examiné lors de la séance du 15 septembre 2016.

**3- 10h30/11h15 :** Examen pour avis du projet d'ordonnance relative aux espaces maritimes français présenté par la Direction des affaires maritimes, Mission de la flotte de commerce.

**4- 11h15/ 11h45 :** Examen pour avis du projet d'ordonnance et du projet de décret pris pour l'application de l'article 216 de la loi n°216-41 du 30 janvier 2016 relative à la lutte contre la propagation internationale des maladies présentés par Mme Astrid PERICHON, cheffe de projet « RSI et planification territoriale interministérielle » à la sous-direction de la veille et de la sécurité sanitaire du ministère des Affaires sociales et de la Santé.

**5- 11h45/12h45 :** Examen pour avis du projet de décret modifiant le décret n°84-810 du 30 août 1984 relatif à la sauvegarde de la vie humaine, à l'habitabilité à bord des navires et à la prévention de la pollution, pris pour l'application de la loi n°2016-816 du 20 juin 2016 pour l'économie bleue et de la loi n°2016-1087 du 08 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, présenté par la Direction des affaires maritimes, sous-direction de la sécurité maritime.

**6- 14h/ 14h 45 :** Présentation du projet de décret relatif aux politiques pour le milieu marin pris en application de l'article 123 de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, par la Délégation à la mer et au littoral. Point d'information sur l'élaboration de la Stratégie nationale pour la mer et le littoral.

**7- 14h45 /15h05 :** Discussion complémentaire sur la partie du projet de décret en Conseil d'État modifiant la gouvernance des grands ports maritimes examiné le 15 septembre. Cette discussion ne portera que sur la partie du texte intéressant la commission des investissements.  
Vote sur l'ensemble du texte et sur le projet de décret simple également examiné lors de la séance du 15 septembre et modifiant certaines dispositions relatives à la composition du Conseil de coordination inter-portuaire de l'Atlantique, à la composition du jury octroyant les licences de patrons-pilotes et aux règles de navigation en aval de la limite transversale de la mer.

**8 - 15h05/17h :** Organisation du groupe de travail relatif à la flotte stratégique.

En réponse au message adressé fin septembre aux membres du Conseil, si un nombre très significatif de ceux-ci s'est porté volontaire pour participer au groupe de travail, en revanche, aucun des créneaux horaires proposés dans la semaine du 10 au 14 octobre n'a permis de réunir une majorité de personnes. En conséquence, la désignation du rapporteur et la fixation de l'agenda du groupe de travail seront effectuées à l'occasion de la présente plénière. Conformément aux vœux exprimés par plusieurs membres, les experts sont les bienvenus pour participer à cette discussion mais chaque organisation est invitée à en limiter strictement le nombre pour ne pas déséquilibrer la représentation des membres eux-mêmes.

Cette disposition ne remettra pas en cause la nécessaire souplesse du groupe de travail, avec notamment, comme l'a évoqué la Présidente le 15 septembre, la possibilité pour chacun des membres de se faire représenter par les experts de son choix lors des réunions successives de ce groupe.

**9- 17h/17h05 :** Questions diverses.